

Questions orales

Bouchard), comme le premier ministre (M. Mulroney), a trompé l'ensemble des retraités et préretraités au Canada. Je pense qu'il serait important que le ministre, aujourd'hui, fasse des déclarations sincères et honnêtes en ce qui concerne les modifications apportées. Ces personnes avaient été acceptées pour retirer leurs prestations d'assurance-chômage, elles y avaient droit, elles avaient été informées par les bureaux des députés conservateurs, par les centres de la main-d'oeuvre et, aujourd'hui, le gouvernement, tel que le recommande le rapport Forget, doit rembourser intégralement ces gens sans leur demander de faire la preuve.

Monsieur le Président, ce gouvernement traite les personnes âgées et les préretraités comme des voleurs. Cela est inacceptable. Et, deuxièmement, sa proposition d'avoir droit aux prestations d'assurance-chômage seulement après un deuxième plan de carrière est également inacceptable.

Monsieur le Président, il est important que le ministre revienne sur sa décision et rembourse immédiatement ces gens pour qu'ils aient leur dû.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SOUVERAINETÉ

LE PASSAGE DE SOUS-MARINS AMÉRICAINS DANS LES EAUX SEPTENTRIONALES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de notre souveraineté dans le Nord. Je tiens à préciser au ministre que nous ne lui demandons pas une carte indiquant où les sous-marins américains se trouvent exactement dans nos eaux septentrionales, mais nous voulons savoir pourquoi le ministre refuse de révéler si ces sous-marins ont reçu notre autorisation.

Le ministre sait-il où ils vont? Les Américains reconnaissent-ils les eaux canadiennes, et dans l'affirmative, demandent-ils la permission de les traverser?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, au fait, il y a là deux questions auxquelles j'essayerai de répondre. La première concerne les dispositions prises pour nous permettre d'être informés de la présence de navires étrangers dans nos eaux. Ces dispositions sont en place. Elles sont respectées. Nous les croyons efficaces.

Quant à la deuxième question, il s'agit de savoir si nous voulons ou non commencer à révéler le passage ou la présence de navires ou de sous-marins américains dans les eaux canadiennes ou autres. Comme je l'ai déjà expliqué à la Chambre des communes, si nous commençons à localiser ces navires ou à indiquer leur parcours, cela pourrait aider les ennemis de notre pays et aller à l'encontre de certaines obligations que le Canada honore dans le cadre de l'OTAN.

[Français]

LES PRÉSUMÉES NÉGOCIATIONS VISANT À ACCORDER AUX MILITAIRES AMÉRICAINS UN ACCÈS PLUS ÉTENDU AUX EAUX ARCTIQUES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à la question que j'ai posée. De toute façon, il avait admis, hier, aux journalistes que le gouvernement, actuellement, négocie pour accorder aux militaires américains un accès plus étendu à nos eaux arctiques et obtenir en échange que les Américains reconnaissent notre souveraineté sur ces eaux. Le fait même que le gouvernement mène ces négociations, à mon avis, met notre souveraineté en péril. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il mène de telles négociations avec les Américains?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il n'y a pas de négociation, il y a des conversations entre le Canada et les États-Unis. Il y a des conversations parce que, l'année dernière, le gouvernement canadien a indiqué clairement... nous avons affirmé notre souveraineté sur les eaux et la région de l'Arctique. Cela n'avait pas été fait avant, cela n'avait pas été accepté par les États-Unis. Nous avons indiqué que, si nécessaire, nous sommes prêts à défendre notre position devant la Cour internationale de justice. L'ancien gouvernement n'était pas prêt à défendre la position canadienne. Il est toujours préférable d'avoir un arrangement entre deux parties, entre deux amis mais, si nécessaire, nous sommes prêts à défendre notre position devant la Cour internationale.

● (1420)

[Traduction]

LE RENVOI DE LA CAUSE À LA COUR INTERNATIONALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, le ministre s'est de nouveau félicité d'avoir soumis la question à la Cour internationale. Pourquoi commence-t-il à négocier à propos de notre souveraineté avant même que notre cause ne soit entendue? Voilà qui nous rappelle l'affaire du bois d'oeuvre.

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, pendant 16 ans, le gouvernement libéral a prétendu qu'il allait affirmer la souveraineté du Canada sur le Nord. C'est ce qu'il a proclamé, mais il a eu peur d'aller devant les tribunaux. Il n'a pas construit de brise-glace. Il n'a pas établi notre présence dans le Nord comme nous devons le faire pour nous défendre et protéger notre souveraineté. Notre gouvernement a pris position en faveur de la souveraineté du Canada. Nous construisons un brise-glace. Nous avons affirmé notre souveraineté et nous sommes prêts à la défendre devant les tribunaux. Nous sommes prêts à défendre le Canada au lieu de nous contenter de belles paroles comme les libéraux l'ont fait.